

développement du Canada. Durant la période de croissance exceptionnelle qui a précédé la Première Guerre mondiale, les investissements par des non-résidents étaient très élevés et ils provenaient principalement de Londres. Cependant, durant la première partie de l'entre-deux-guerres, les États-Unis sont devenus la source principale de capitaux étrangers, et dès 1926 la part de la dette internationale du Canada détenue par les États-Unis dépassait celle détenue par le Royaume-Uni. À part quelques interruptions au cours des années 30, les investissements américains au Canada ont continué à s'accroître, surtout après 1947, début de la période d'activité intense dans l'industrie pétrolière. En 1969, les investissements américains à long terme, d'une valeur de 33,031 millions de dollars, représentaient environ 80% de tous les investissements étrangers à long terme au Canada, les investissements directs dans les sociétés contrôlées par les États-Unis figurant pour la plus grande part.

Les investissements à long terme du Royaume-Uni au Canada totalisaient 3.862 millions de dollars à la fin de 1969, mais ils ne comptaient que pour 9% de tous les investissements étrangers au Canada, ce qui représente une diminution considérable comparativement à 36% à la fin de 1939, avant les rapatriements imposés par la guerre. Après le creux de 1948, la valeur des investissements du Royaume-Uni au Canada a augmenté chaque année jusqu'en 1962, puis elle a fléchi légèrement en 1963, par suite notamment du rapatriement des investissements canadiens dans les sociétés ferroviaires et de la prise en charge par les provinces d'autres services publics, et elle a augmenté de nouveau au cours des années suivantes.

Les investissements à long terme des pays autres que les États-Unis et le Royaume-Uni ont connu une hausse impressionnante à la fin de 1969, où ils ont atteint 4.775 millions de dollars. Ce montant, près de deux fois et demi celui de dix ans auparavant, constitue une progression supérieure à celle qui s'est produite dans les investissements des États-Unis ou du Royaume-Uni. Il représente plus de 11% du volume total des investissements étrangers à long terme au Canada en 1969, contre un peu moins de 10% en 1968. Sur les 2.056 millions de dollars d'investissements directs par tous les autres pays en 1969, environ 83% provenaient de l'Europe, principalement des Pays-Bas et de la France. Les investissements directs de la Suisse ont accusé l'accroissement relatif le plus élevé dans ce groupe en 1969.

Lorsqu'on tente d'évaluer les effets des investissements étrangers sur l'économie canadienne, il est utile d'examiner non seulement la valeur absolue en dollars mais également la mesure dans laquelle nos industries sont devenues assujetties au contrôle étranger. Les calculs complets les plus récents des ratios d'appartenance étrangère dans les industries manufacturière, minière et pétrolière du Canada portent sur 1967. Cette année-là, l'industrie manufacturière canadienne appartenait dans une proportion de 52% à des non-résidents, mais la part du capital contrôlée par l'étranger était de 57%. Encore récemment, c'est-à-dire à la fin de 1957, les proportions correspondantes étaient respectivement de 50% et 56%. En ce qui concerne le secteur du pétrole et du gaz naturel, les pourcentages d'appartenance et de contrôle étrangers étaient de 62% et 74% respectivement à la fin de 1967, contre 63% et 76% à la fin de 1957; quant aux industries minière et sidérurgique, les proportions étaient de 61% et 65% respectivement, au lieu de 56% et 61% en 1957.

Les capitaux canadiens ont continué à jouer un rôle de premier ordre dans le financement de plusieurs secteurs tels que le commerce, les chemins de fer et autres services publics. Aussi, la proportion de l'appartenance étrangère dans une gamme plus vaste d'activités englobant l'industrie manufacturière, l'industrie pétrolière, l'industrie minière, le commerce et tous les services publics, n'a augmenté que légèrement pour passer de 32% en 1948 à 35% en 1967. Néanmoins, l'importance des investissements directs comme instrument d'investissement étranger est mise en évidence par le fait que la part du capital investie dans les industries canadiennes qui était assujettie au contrôle étranger est passée de 25% en 1948 à 35% en 1967.

21.5.3 Avoirs canadiens à l'étranger

En dépit de la forte croissance des investissements des non-résidents au Canada et du solde de la dette internationale du Canada envers les autres pays, les avoirs canadiens à l'étranger (tableaux 21.33 et 21.35) ont continué à prendre de la valeur. Ils constituent actuellement une proportion plus grande des engagements à l'étranger que celle observée avant la Deuxième Guerre mondiale. La part des engagements canadiens qu'ils représentent est passée d'environ un cinquième en 1926 à environ deux cinquièmes en 1970. Cette progression s'est accompagnée d'un changement dans la composition des avoirs canadiens. La part des investissements privés à long terme dans ces avoirs a diminué, passant d'environ 70%